



DESTINATION : Reminéralisant coloré en phase aqueuse destiné à la rénovation, la protection et la mise en valeur des bétons extérieurs vieillissants.
Extérieur

**PROPRIETES
ET AVANTAGES :**

Complexe à base de silices en phase aqueuse.
Pénètre par capillarité dans les matériaux base béton.
Consolide le support et augmente sa résistance aux attaques extérieures (gel, pollutions, UV, produits d'entretien, sel de déneigement...)
Ravive la teinte des bétons vieillissants sans modifier leur aspect minéral (non filmogène).
Choisir une coloration ton sur ton.

SUPPORTS :

Bétons anciens poreux : bétons colorés, pavés autobloquants, bétons balayés, bétons talochés, dallages, dalles de voirie, dalles en pierres reconstituées base ciment, fibrociment, tuiles bétons, etc.
Ne convient pas aux supports bétons très fermés ou lisses^(*).

**MATERIEL
D'APPLICATION :**

Rouleau (façadier 18-20 mm)
Brosse

TEINTE ET ASPECT :

Aspect : brut minéral
Coloris : noir charbon, blanc albâtre, beige, gris perle, gris anthracite, tournesol, vieux rose, oxyde rouge, terre d'ocre, terre cuite

**CARACTERISTIQUES
TECHNIQUES :**

Densité du mélange à 20°C	1,050
Viscosité à 25°C	Fluide
Extrait sec	18 à 19 %
pH	12
Liant	Complexes à base de silicates
Milieu	Eau
Point Eclair	Non concerné. Produit non inflammable
Conservation	24 mois en emballage d'origine fermé (conservé à l'abri du gel et de la chaleur)

CONDITIONNEMENTS : Ensemble base + colorant : 4,3 L (base – partie A)
240 mL (cartouche colorant – partie B)

**HYGIENE ET
SECURITE :**

Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur www.quickfds.com.



CARACTERISTIQUES D'APPLICATIONS :

De 1 à 2 couches

De 3 à 4 m²/L/couche (selon la porosité et de l'aspect de surface du support et de l'aspect esthétique souhaité)

Séchage (à 20°C et 50% HR) :

Sec au toucher :	30 minutes
Circulation piétonne :	Dans la journée
Circulation routière :	24 heures
Consolidation définitive du support:	72 heures

DILUTION :

Prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, après application.

CONSEILS D'APPLICATION :

1- Essai Préalable :

Réaliser un essai préalable avant tout traitement définitif.

2- Préparation du support :

Appliquer sur des supports minéraux propres, sains, non gras et non hydrofugés, ne comportant pas de matière synthétique (agent de décoffrage, imper siliconé ou fluoré, cire, peinture) ou végétale (mousse, lichen).
Si besoin, nettoyer par brosse ou à la pression avec **CRISTO NET**, **NETTOYANT 75**, **ULIFACADE** ou **ANTIMOUSSE** suivant la nature de la pollution.

3- Préparation du mélange :

Verser l'intégralité de la cartouche de colorant (Partie B), à l'aide d'un pistolet à mastic, dans le bidon de la base (Partie A) du COLORENOV, bien agiter. Le produit est alors prêt à l'emploi (A+B).

4- Application :

Appliquer une à deux couches de COLORENOV à l'aide d'un rouleau ou d'une brosse. Attendre au minimum 30 minutes entre les couches, en fonction des conditions climatiques.

RECOMMANDATIONS :

(*) Ne pas appliquer sur **supports bétons très fermés ou lisses** : Colorenov pourra avoir une mauvaise adhérence et fera apparaître des marques de reprise et des différences d'aspect.

Ne pas appliquer par temps de pluie ou de vent fort, ni à des températures extrêmes :
- Température extérieure : 5 – 30°C
- Température du support : 10 – 25°C

Protéger impérativement le verre, les huisseries bois, ou aluminium susceptibles d'être atteints par le produit.

PV D'ESSAIS

DISPONIBLES :

- Essai d'injection d'eau sous pression – NF EN 12390-8
- Essai de glissance – NF EN 1342
- Essai d'adhérence – NF EN 1542
- Essai d'écaillage – XP P18-420
- Influence du traitement sur la carbonatation du béton – XP P18-458
- Influence du traitement sur l'absorption capillaire du béton – Selon recommandations de l'AFPC-AFREM

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à COMUS pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

COMUS - 2 rue Rol Tanguy - 91180 St Germain Lès Arpajon - Tél : 01.69.88.13.10 - www.solutions-comus.com